

le 22/05/2021. M<sup>r</sup> LEOTHIER et M<sup>me</sup> BAUMASSY  
Nous trouvons inapproprié l'extension du quartier  
de la gache nous sommes propriétaire de la  
parcelle n° 17. L'accès à notre zone se fait par une  
route étroite où 2 véhicules ne peuvent se croiser. Le fait  
de construire 8 logements sur la parcelle n° 18 augmenterait  
le passage et la circulation sur cette route qui est déjà  
étroite. De plus pour se rendre à la parcelle 18 le  
terrain descend et le tout à l'égoût vient jusqu'à  
notre parcelle n° 17. Pour pouvoir relier la parcelle  
18 aux évacuations cela serait compliqué et nécessiterait  
des gros travaux ou l'implantation de fosses septiques  
qui ne sont pas autorisées sur la commune.  
Le chemin d'accès à la parcelle 18 est également  
étroit et passe sur un pierré, donc il faudrait  
élargir cette voie en nordant sur une partie de notre  
terrain.

Afin de permettre l'extension des zones constructibles  
pour développer le village afin de garder l'école  
et augmenter l'activité économique, d'autres zones  
déjà construites pourraient être étendues. Les zones  
sont faciles d'accès et facilement raccordables aux  
évacuations. Pour exemple le quartier de "la Corbe"  
ou le quartier "Saint Claude".